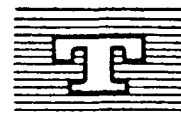


NATIONS UNIES

UN LIBRARY



CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
LIMITEE
T/COM.10/L.274
14 février 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNICATION DU CONGRES DES ETATS FEDERES DE MICRONESIE CONCERNANT LE
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur
du Conseil de tutelle)

CONGRES DES ETATS FEDERES DE MICRONESIE

PREMIER CONGRES, 1979

KOLONIA, PONAPE, CAROLINES ORIENTALES 96941

Le 9 octobre 1979

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie certifiée conforme de la
résolution No 1-38 qui a été adoptée par le premier Congrès des Etats fédérés de
Micronésie, à sa deuxième session ordinaire (1979).

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très
haute considération.

Le greffier du Congrès des Etats fédérés
de Micronésie,

(Signé) Nishima R. SIRON

Son Excellence Monsieur Kurt WALDHEIM
Secrétaire général
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

80-03986

/...

PREMIER CONGRES DES ETATS FEDERES
DE MICRONÉSIE, DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE (1979)

Résolution No 1-38

RÉSOLUTION

FELICITANT M. Donald F. McHenry de sa nomination au poste de représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies;

CONSIDERANT que, de 1963 à 1973, M. Donald F. McHenry a rempli les fonctions d'administrateur chargé des affaires des territoires dépendants et d'assistant spécial auprès du Conseiller du Département d'Etat;

CONSIDERANT que, pendant cette même période, M. McHenry a servi de conseiller à de nombreuses délégations des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies;

CONSIDERANT que, en 1966, M. McHenry a reçu le Superior Service Award du Département d'Etat;

CONSIDERANT que, de 1971 à 1973, alors qu'il était en congé du Département d'Etat, M. McHenry a été universitaire invité à la Brookings Institution et un chargé de recherche en affaires internationales du Council on Foreign Relations;

CONSIDERANT que, de 1973 à 1975, M. McHenry s'est occupé du programme d'étude sur les politiques humanitaires de la fondation Carnegie pour la paix internationale, programme dans le cadre duquel des recherches et des études sont effectuées sur les dimensions humanitaires de la politique internationale des Etats-Unis et des relations internationales;

CONSIDERANT que, sous les auspices de la fondation Carnegie, M. McHenry a dirigé une équipe de recherche de 11 étudiants diplômés venus de différentes universités des Etats-Unis, recherches qui comprenaient une visite de six semaines en Micronésie;

CONSIDERANT que, en 1975, le projet de recherche a abouti à la publication de l'ouvrage intitulé Micronesia : Trust Betrayed, Altruism vs. Self-Interest in United States Foreign Policy;

CONSIDERANT que dans la préface de son livre, M. McHenry a écrit :

"Le choix de la Micronésie ne tient pas seulement au fait qu'il s'agit là d'un problème d'actualité. Le droit du peuple de la Micronésie de décider de sa forme de gouvernement et de se gouverner lui-même est aussi un problème éminemment humanitaire qui, malheureusement, a été et reste subordonné aux

intérêts politiques et stratégiques d'autres pays. Rares sont ceux, parmi les politiciens qui ont le pouvoir d'influer sur le statut politique de la Micronésie, voire de le déterminer, qui, avant d'arriver à des conclusions, ont pris le temps de s'informer. 'A quoi bon' entend-on souvent dire : observation qui, pour être sans fard, n'en est que plus révélatrice";

CONSIDERANT que le Congrès des Etats fédérés de Micronésie estime que l'ouvrage intitulé Micronesia : Trust Betrayed est une évaluation critique mais exacte et impartiale de la politique des Etats-Unis en Micronésie, dernier des 11 territoires sous tutelle;

CONSIDERANT que M. McHenry a été pendant plus de deux ans représentant adjoint des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies sous l'autorité de son distingué prédécesseur, Son Excellence Monsieur Andrew Young;

CONSIDERANT que M. Donald F. McHenry a été nommé, le 31 août 1979, représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies par le président Carter;

LE PREMIER CONGRES DES ETATS FEDERES DE MICRONESIE, à sa deuxième session ordinaire (1979)

DECIDE de féliciter M. Donald F. McHenry à l'occasion de sa nomination au poste de représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies et lui souhaite plein succès dans sa nouvelle et difficile mission;

DECIDE EN OUTRE que des copies certifiées conformes de cette résolution seront communiquées à M. Donald F. McHenry; au président Carter; à M. Kurt Waldheim, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; à M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat; à M. Cecil Andrus, secrétaire de l'intérieur; à M. Peter R. Rosenblatt, ambassadeur; à Mme Ruth G. Van Cleve, directeur de l'Office of Territorial Affairs, à M. Adrian P. Winkel, haut commissaire du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique; à M. Tosiwo Nakayama, président des Etats fédérés de Micronésie.

Adoptée le 5 octobre 1979
